

Histoire de l'Antiquité

Plan de classement en CDU

Pour les principes généraux de la CDU, on se reportera au document d'explication générale de la CDU.

Introduction

La discipline de l'histoire de l'Antiquité, telle qu'elle est enseignée dans le Département, étudie principalement la Grèce ancienne, Rome, ainsi que le pourtour Méditerranéen en contact avec ces civilisations. Notre bibliothèque a adopté un classement CDU qui lui est propre et dont le développement et les subdivisions suivent la nature du fonds. Les règles de subdivision selon le principe décimal sont expliquées de manière globale dans un document général pour SCANT, auquel l'utilisateur se référera.

Indice de base **9**

réservé à l'ensemble des disciplines suivantes : géographie, histoire, archéologie

- 930** Histoire : généralités, méthodologie
- 931** Histoire de l'Antiquité en général
- 932/939** Histoire de l'Antiquité, classement par pays
- 949.6.1** Empire byzantin

La subdivision de l'indice de base est possible grâce aux indices auxiliaires. Ceux-ci sont de différents types et ne sont pas cumulables. Ils sont explicités ci-dessous, dans l'ordre de succession après l'indice de base, qui correspond au classement au rayon.

Subdivision thématique

- :1** histoire des idées
- :2** religion
 - :26** christianisme
 - :29** mythologie
- :3** sujets socio-politico-économiques
 - :32** politique, idées politiques
 - :325** colonisation, frontières

- :33** économie, agriculture, société, etc.

- :34** institutions politiques, administration publique, droit
- :355** armée, guerre
- :37** vie quotidienne, loisirs, éducation, sport
- :71** urbanisme, ville
- :91** géographie historique, voyage d'exploration

931:2 religion antique

937:34 droit romain

Auxiliaires de forme de l'ouvrage

(02) manuel (2ème étage)

(03) dictionnaire (2ème étage)

(084.4) atlas historique (uniquement après l'indice principal 930) (salle épigraphie)

(093) documents, sources (2ème étage)

Le classement selon la forme de l'ouvrage n'intervient qu'après les indices de base **931** et **949.6.1**, respectivement en histoire ancienne générale et en histoire de l'Empire byzantin.

Les parenthèses **(02)** et **(03)**, pour les manuels et dictionnaires sont également employées après **937** Rome, et **938** Grèce ancienne (2^{ème} étage).

Classement par pays

932/939 Histoire de l'Antiquité avec classement direct au pays

932 Egypte antique

936 Peuple celte

937 Rome

938 Grèce antique

Etc.

Lorsque le pays ou territoire est vaste, l'indice de base du pays peut être subdivisé pour indiquer une contrée plus restreinte :

936.4 Gaule

937.5 Etrurie

937.6 Ville de Rome et Latium

938.5 Athènes et Attique

Etant donné la spécialisation de notre bibliothèque, les deux indices **937** et **938** sont particulièrement développés. Ils peuvent être suivis dans l'ordre, soit de la **subdivision thématique**, soit des **auxiliaires de forme**, ou également d'un **classement chronologique**, qui leur est exclusivement réservé :

Classement chronologiquement **.01/.09**

Empire romain

- 937.01** Epoque royale
937.09 Antiquité tardive, époque des grandes invasions

Grèce antique

- 938.01** époque mythique, âge du bronze
938.09 -146 /410, époque romaine

Le classement chronologique ne se double d'aucun autre indice ou subdivision, et ne peut être combiné.

Epigraphie **930.271**

SCANT compte un fonds important d'ouvrages épigraphiques. C'est la raison pour laquelle, l'indice de base est parfois développé selon le même principe d'adjonction d'indices auxiliaires que pour l'histoire de l'Antiquité en général.

- 930.271(3..)** classement au pays particulier, ou à la région
930.271(37) épigraphie latine
930.271(38) épigraphie grecque

L'indice de base ou l'indice suivi d'une parenthèse indiquant le pays peut être développé à l'aide des auxiliaires mentionnés ci-dessus, selon le même principe

- :1/9** classement thématique
=71/75 classement à la langue, latin ou grec ancien, sur un territoire où ce n'est pas la langue usuelle

(0..) classement selon la forme

Numismatique**737**

L'indice de base est choisi dans la classe **7** réservée aux beaux-arts, etc.

Les auxiliaires utilisés pour développer l'indice de base sont identiques à ceux expliqués ci-dessus pour l'histoire

:1/:9 classement thématique

(02)/(03) etc. classement selon la forme du document

La matière est répartie par pays, grâce à des parenthèses de pays (3...), identiques à celles adoptées soit en archéologie classique soit en épigraphie. En fonction de l'importance d'une section et du nombre d'ouvrages qu'elle comprend, un classement thématique ou de forme peut intervenir après la parenthèse de pays.

737(37):2 monnaies romaines antiques, religion

737(38)(02) monnaies grecques antiques, manuel